



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/51/L.55/Add.1
17 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 45 de l'ordre du jour

SUITE DONNÉE AU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Bangladesh, Barbade, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Costa Rica, Côte d'Ivoire, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, Lesotho, Madagascar, Malaisie, Maroc, Micronésie (États fédérés de), Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, Samoa, Trinité-et-Tobago, République-Unie de Tanzanie, Venezuela et Zambie : projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Antigua-et-Barbuda, Belize, Bosnie-Herzégovine, Guatemala, Guinée-Bissau, Honduras, Îles Marshall, Jamaïque, Mongolie, Namibie, Nicaragua, Philippines, Sainte-Lucie, Slovénie, Soudan, Suriname, Swaziland, Tunisie, Turquie, Ukraine et Uruguay
